

## 2021 à Terroir de Caux

Dans un contexte persistant de pandémie et malgré des contraintes administratives toujours plus fortes, la Communauté de Communes Terroir de Caux a fait preuve d'une réactivité constante face aux éléments et elle a maintenu autant que possible ses objectifs de développement.

Ainsi, dès le printemps, le Conseil Communautaire a adopté à l'unanimité les budgets cohérents et ambitieux qui lui étaient présentés.

Sur le plan de l'économie, plusieurs décisions ont jalonné l'année, à commencer par la prolongation du dispositif **Impulsion Relance Normandie** qui permet de soutenir les petites structures par le biais d'un fonds de solidarité dont l'enveloppe communautaire a été augmentée.

Un chef de projet CRTE (**Contrat de Relance et de Transition Écologique**) a été recruté au sein de l'intercommunalité afin de renforcer notre partenariat avec les communes et les aider à monter leurs dossiers de demandes de subventions.

Les **zones d'activités** font l'objet d'une attention particulière et des dossiers d'extension sont toujours en cours, notamment pour la ZA des Vikings.

Quatre communes de Terroir de Caux ont été retenues dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt impulsé par l'État <<**Petites villes de demain**>>. Une convention d'adhésion a été signée afin de bénéficier de crédits de relance pour la revitalisation de ces bourgs. Grâce à ce dispositif, le financement à hauteur de 75% d'un poste de Chef de projet a pu être obtenu.

Terroir de Caux s'est aussi dotée d'une nouvelle compétence, à savoir celle de la **Mobilité** : cela nous permettra de mieux nous adapter aux besoins de notre territoire et ne pas laisser la Région gérer seule nos enjeux locaux.

Comme ailleurs en France, nous sommes riches d'hommes et de femmes volontaires et performants. Or, il nous faut non seulement les soutenir, mais aussi les mettre à l'honneur chaque fois que nous le pouvons. C'était le cas au début du mois de décembre à l'occasion des **Trophées de l'Attractivité** organisés par Seine-Maritime Attractivité. Des artisans, des associations, etc... ont été récompensés tout comme **Terroir de Caux Tourisme** l'a été pour son travail de valorisation de la randonnée.

À notre échelle, nous avons eu l'occasion de féliciter trois jeunes gens du territoire qui se sont distingués pour leur mérite dans le domaine sportif ou d'apprentissage. Nous leur avons attribué de petites **subventions** exceptionnelles afin de les encourager dans leurs talents respectifs.

De la même façon, les aides allouées chaque année aux associations, tant culturelles que sportives ont été maintenues en 2021.

Olivier Bureaux a eu l'occasion de rencontrer Valentine (7 ans) et sa maman qui mène chaque jour un combat remarquable pour améliorer les conditions de vie de la petite fille, atteinte d'une maladie génétique rare : la lissencéphalie. Terroir de Caux a accordé 10 000€ à l'association <<Les mille et un sourires de Valentine>> et a encouragé les Chefs d'entreprises du territoire à soutenir également cette famille.

Le volet environnemental avec le développement durable n'a pas été négligé non plus au cours de ces derniers mois, puisque de nombreuses compétences nous permettent de faire évoluer les choses en ce domaine.

**L'opération " Poules "** lancée au mois de juillet a connu le succès attendu avec 200 poules adoptées par des habitants volontaires et des poulaillers ont été attribués, par tirage au sort ou donnés à des établissements scolaires ou encore à la MARPA de Torcy le Grand et l'EHPAD de Saint-Crespin.

Nous avons soutenu par le biais d'une subvention, **le projet " Apinoire "** car notre région est la première en France pour la conservation de cette abeille noire.

À un niveau plus large, le **Plan Alimentaire Territorial** de Terroir de Caux a été lancé dès l'été, et chacun pouvait participer à la grande consultation sur les habitudes alimentaires. Des ateliers verront le jour dès janvier 2022 dans la perspective de mieux soutenir nos producteurs locaux.

Les habitants ont aussi été associés au cours de l'année à des rencontres dans le cadre du PADD (**Projet d'Aménagement et de développement Durable**). Il y a encore beaucoup de chemin à faire pour déterminer les scénarios à mettre en place.

Dans la commune de Sainte Foy, les équipements communautaires pour le tennis étaient devenus impraticables. Terroir de Caux, en concertation avec la municipalité a imaginé leur rénovation et la réalisation d'une salle multi-raquettes. Les travaux sont engagés en décembre, pour le retour des sportifs en 2022.

Enfin, un grand projet novateur pour la future **station d'épuration de Longueuil** s'est concrétisé en cette fin d'année. Ce chantier fait partie du projet plus global de la Basse-Saône 2050 (reconnexion de la Saône à la mer) et il permettra de rejeter à la rivière des eaux assainies, favorables à la biodiversité et aux activités récréatives.

Voilà une petite synthèse de ce sur quoi nos efforts se portent pour améliorer demain en Terroir de Caux. Tout n'est pas évoqué dans ces lignes et il reste encore bien d'autres challenges à relever.

Bonne année à toutes et tous.

Olivier Bureaux  
Président de Terroir de Caux